PAROC Pro Slab WR 680

PAROC Pro Slab WR 680 est un panneau isolant incombustible en laine de roche, doté d'excellentes propriétés hydrofuges.

Le produit est adapté à l'isolation thermique des conduits industriels, des réservoirs et d'autres équipements de procédés industriels.

Les produits PAROC WR constituent un excellent outil pour minimiser le risque de CUI (corrosion sous isolation), tout en conservant leurs excellentes propriétés hydrofuges à températures élevées. Ils peuvent être utilisés en toute sécurité lors d'opérations de peinture.

Le produit est également disponible avec un revêtement AluCoat.



Fiche Technique **2026-11-03**

Dimensions (mm)

Largeur x Longueur	Épaisseur
600 x 1200	25,30,40,50,60,70,80,100,120

Densité nominale

120 kg/m³

D'autres dimensions sont disponibles sur demande.

Caractéristiques du produit selon EN 14303

Code de désignation	MW-EN 14303-T5-ST(+)680-WS1-CL10
Numéro de DoP	40402
Tolérances d'épaisseur, T	T5
Réaction au feu, Euroclass	A1
Température maximale de service – stabilité dimensionnelle	680 °C
Absorption d'eau à court terme, W_p	≤ 1 kg/m²
Quantité de traces d'ions chlorure solubles dans l'eau	≤ 10 ppm
Conductivité thermique, λ_D	Voir le tableau ci-dessous

°C	10	50	100	150	200	300	400	500	600	680
λ_D W/(m*K)	0,037	0,041	0,046	0,052	0,059	0,077	0,099	0,128	0,162	0,192

Propriétés au feu

Les produits en laine de roche PAROC sont capables de résister aux températures élevées. Le liant commence à s'évaporer lorsque sa température dépasse environ 200°C, sans que les propriétés ignifuges soient altérées. La laine de roche a un point de fusion élevé de plus de 1000°C (méthode de test interne).

Propriétés d'humidité

Les panneaux, matelas, nappes grillagées et feutres à lamelles PAROC WR n'absorbent que très peu d'eau (valeur moyenne d'absorption d'eau < 0,1 kg/m² après préchauffage à 300°C pendant 24h) suivant les normes EN 1609 / EN 29767, tests en laboratoire indépendant en 2019 et tests internes en 2023-2024.

Propriétés environnementales

La marque déposée EUCEB (European Certification Board for Mineral Wool Products) sur nos produits confirme que la fibre PAROC Stonewool satisfait aux exigences de biosolubilité de la directive européenne n° 1272/2008. Le label de qualité allemand RAL confirme que les exigences de biosolubilité et de sécurité sont respectées conformément au règlement technique allemand TRGS905.

La laine de roche PAROC est fabriquée à partir de pierre. Son volume est composé d'environ 98% d'air et de seulement environ 2% de pierre fibrée. Ses excellentes propriétés reposent sur les propriétés des matières premières. La laine de roche PAROC conserve son pouvoir isolant et ses dimensions tout au long de la durée de vie du bâtiment, estimée à au moins 50 ans.

Certificats et approbations

Déclaration de conformité CE	0809-CPR-1016

Les produits PAROC WR peuvent également être utilisés en toute sécurité en combinaison avec des opérations de peinture: les produits PAROC WR sont testés par des organismes indépendants et répondent à la classe la plus stricte de la norme de conformité LABS (altération du mouillage de la peinture), VDMA 24364.

Stockage et installation

Les produits PAROC doivent être stockés dans leur emballage à l'abris des conditions climatiques extérieures.

Pose en accord avec les hypothèses du bureau d'études ou selon les recommendations du fabricant.

Les informations techniques figurant dans le présent document sont fournies gracieusement et sans obligation. Ces dernières sont fournies et acceptées aux seuls risques du destinataire. En raison du fait que les conditions d'utilisation peuvent varier et ne relèvent pas de notre compétence, Paroc ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'exactitude ou de la fiabilité des données associées à l'utilisation particulière de tout produit décrit dans le présent document et ne fait aucune déclaration concernant ce fait. Paroc se réserve le droit de modifier ce document, et ce, sans préavis. PAROC est une marque déposée de Paroc Group Oy. Cette fiche technique est valable dans le pays suivant: France.